



Montreuil, le 22 juillet 2022

## Face aux incendies et catastrophes naturelles, l'urgence c'est le développement et le renforcement du service public de la Protection civile

### Macron en Gironde : réaction ne vaut pas prévention

L'alerte a pourtant été donnée, à plusieurs reprises et depuis des années. Pourtant, l'aggravation des situations de sécheresse, le changement de nature des feux, les catastrophes de grande ampleur comme celle de la vallée de la Roya n'ont pas entraîné de mesures susceptibles de répondre à ces nouveaux défis. Comme toujours, à chaque catastrophe d'ampleur, les réactions officielles vont en direction des professionnels, des fonctionnaires, dont l'investissement n'est pas à démontrer. Nos collègues hospitaliers ont été félicités par le chef de l'Etat pendant la pandémie de Covid-19, mais les urgences, les hôpitaux publics sont maintenus dans un état de délabrement inouï. Macron félicite les « premiers de corvées », qualifie les pompiers de « héros absolus » et poursuit sa politique d'assèchement des services publics, de mise en concurrence, de dégradation des statuts et conditions de travail des personnels...

### Les « héros absolus » confrontés au « zéro absolu » de l'anticipation !

Avoir les pompiers au cœur au moment des drames ou de la Sainte-Barbe, relève de l'hypocrisie. Les sapeurs-pompiers professionnels sont en colère à force de voir dans les médias des dirigeants découvrir l'état de délabrement de la sécurité civile, alors que les mêmes participent activement à l'ubérisation des services d'incendie et de secours. La sécurité et la protection civile, cela doit se penser, s'anticiper et s'établir au quotidien.

Depuis des années, La CGT n'a de cesse de dénoncer et d'alerter sur les manques de moyens humains et matériels pour faire face aux risques quotidiens. **La situation chaotique actuelle est le résultat de dizaines d'années de désengagement de l'Etat, de suppression des dotations, de dénigrement du service public de la protection civile ! Trop cher et pas assez rentable sans doute !**

Pourtant, le gouvernement est capable d'anticiper sur certains sujets : la Gendarmerie nationale vient de recevoir 90 véhicules blindés ultra modernes et suréquipés...

Macron vient d'annoncer que la flotte aérienne chargée de lutter contre les incendies avait été jusqu'à présent suffisante. Non, cela fait des années qu'elle est insuffisante, vieillissante, dégradée : il n'y a pas assez d'appareils en état de voler immédiatement, pas assez de pilotes pour assurer les rotations, pas assez de canadiens. L'alerte a été donnée depuis plusieurs années. On le sait, les canadiens, de par leur précision, sont les plus adaptés à la lutte contre les incendies dans les forêts françaises. Ce n'est pas à la fin de la présidence française de l'Union Européenne qu'il fallait proposer des commandes et un plan de construction d'appareils mais au début. Les avions livrés récemment ont été commandés en 2017 ! Au-delà des mots, l'Etat doit s'engager fermement à commander de nouveaux canadiens et bombardiers d'eau pour doubler la flotte et en disposer au plus tôt, en prenant les mesures pour recruter et payer les pilotes et mécaniciens nécessaires à leur fonctionnement. Le président Macron a indiqué que l'on devrait pouvoir les produire nous-mêmes... **A quand le développement d'un outil industriel national pour produire les moyens de la protection et de la sécurité civile ?**

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Depuis des années, le moyens de préventions sont diminués :** L'Office national des forêts est considérablement mis à mal, les emplois de forestiers-sapeurs sont menacés, les règles de débroussaillage et d'entretien sont trop peu respectées parce que les agents publics chargés du contrôle sont en sous-effectif.

**Les réponses curatives sont considérablement dégradées :** en plus des avions cloués au sol, on constate la suppression de 1000 Camions Citernes de lutte contre les feux de Forêts (CCF) depuis 2006. L'entretien de ces camions coûte cher, ils ne sont utilisés que pour des interventions ponctuelles. Les camions sont soumis aux taxes sur les véhicules pollués et les SDIS ne perçoivent aucune compensation pour faire face à cette augmentation des dépenses. Les SDIS font donc des choix, préfèrent diminuer le nombre de CCF et miser sur la mutualisation. Ces derniers jours des colonnes de camions, venues de toute la France sont arrivées en Gironde, après des heures interminables passées sur l'autoroute. Les pompiers qui arrivent sur le terrain sont déjà fatigués ! Il y a peu, l'objectif était de trouver 500 000 volontaires ! Aujourd'hui 250 000 ! L'ambition est en baisse, car le réalisme est en hausse ? Ces besoins identifiés ne sont donc pas comblés ? Les pompiers volontaires sont nécessaires et permettent l'envoi de renforts et intervenir en cas de catastrophe naturelle, mais ceux-ci doivent être détachés par leur employeur. Mais le système se grippe : les SDIS préfèrent recruter des pompiers volontaires, qui ne sont indemnisés que pour leurs interventions, contrairement aux Sapeurs-pompiers professionnels qui sont permanents mais, en raison des calculs comptables de leurs employeurs, en sous-effectif.

**Il y a donc les promesses, les félicitations... et les annonces manquées du président Macron. Mais les « héros absolus » exigent autre chose que les félicitations présidentielles !**

**Pour la CGT, dans l'immédiat (c'est-à-dire prendre les décisions tout de suite, maintenant), il convient :**

- de mettre à disposition immédiatement des moyens de l'Etat (y compris militaires) pour acheminer les engins et les pompiers en renfort (feroutage, pont aérien), préservant ainsi les véhicules de longs trajets (ils ne sont pas prévus pour faire de la route) et surtout le personnel qui aujourd'hui arrive déjà fatigué sur les sites !
- que l'Etat achète des CCF et les répartisse dans les SIS, qui auront à leur charge la maintenance et recrutement statutaire du personnel pour l'assurer.
- d'augmenter les fonds alloués aux Conseils départementaux pour les services d'incendie et de secours.
- de renforcer les effectifs des forestiers-sapeurs avec des salaires, des formations, des carrières attractifs, à même d'attirer massivement des jeunes qui souhaitent s'engager dans la protection de l'environnement.
- Les moyens doivent être donnés sans attendre pour que les SDIS recrutent par concours et forment massivement les milliers de pompiers professionnels, commandent les centaines de véhicules nécessaires pour répondre aux enjeux de la période.
- Pour cela, comme dans l'ensemble de la Fonction publique, l'urgence c'est de créer les conditions d'une réelle attractivité du métier de sapeur-pompier. L'urgence, c'est l'augmentation significative du point d'indice, à hauteur de 10% immédiatement, la refonte des grilles de la filière des Sapeurs-pompiers professionnels, la reconnaissance des risques toxiques et des maladies professionnelles qui leurs sont liées, la garantie d'un reclassement en cours de carrière pour ceux qui en ont besoin. Sans oublier la nécessaire revalorisation des personnels administratifs et techniques des SDIS, sans lesquels les « héros absolus » ne pourraient pas intervenir.

**On est au-delà de l'urgence !**

Contacts :

Sébastien Delavoux : 07 61 33 89 12

François Livartowski : 06 81 80 33 60